

■ **Andersen Worldwide Société Coopérative**, à Meyrin, organiser la coordination des services professionnels, etc. (FOSC du 02.04.2001, p. 2440). But modifié: coordonner les cabinets et autres entités et leurs associés sur le plan national et international, sans fournir des services professionnels aux clients des cabinets membres. Nouveaux statuts du 28.09.2001.

Journal no 2385 du 28.02.2002
(00371192 / CH-660.0.400.977-0)